

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CISION – Chaudière-Appalaches + hebdomas régionaux

Surveillance par radar photo mobile sur l'autoroute 20 à Lévis

Lévis, le 7 juillet 2025. – Le ministère des Transports et de la Mobilité durable informe la population ainsi que ses partenaires que le chantier de réfection de la chaussée de l'autoroute 20, en direction ouest, entre la sortie n° 305 (route Lagueux) et le kilomètre 299, près de la route Germain, à Lévis, pourra désormais faire l'objet d'une surveillance par radar photo mobile.

Cette initiative a pour but de renforcer la sécurité des usagers de la route et de celle des travailleuses et travailleurs. En effet, il a été observé qu'en dehors des heures de pointe, certains usagers ne respectaient pas la limite de vitesse. Rappelons que celle-ci peut être abaissée à 80 km/h dans la zone de chantier selon les phases de travaux.

Une signalisation sera installée en amont pour informer les usagers de la route de la présence possible d'un radar photo. Le panneau affichera, sur fond orange, le pictogramme utilisé ailleurs sur le réseau routier à cette fin.

Lorsqu'une infraction est détectée par un radar photo, aucun point d'inaptitude n'est porté au dossier du propriétaire du véhicule. Toutefois, le montant de l'amende est doublé pour toute infraction commise dans une zone de travaux routiers.

Les usagers de la route sont invités à consulter [la liste des chantiers routiers ciblés](#) par les radars photo sur Québec 511.

Lien connexe :

- [Investissements routiers, maritimes, ferroviaires et aéroportuaires 2025-2027](#)

Le ministère des Transports et de la Mobilité durable sur les médias sociaux :

[Facebook](#)

[X](#)

[Instagram](#)

[LinkedIn](#)

– 30 –

Pour information :

Relations avec les médias
Direction générale des communications
Ministère des Transports et de la Mobilité durable
Tél. : Québec : 418 644-4444
Montréal : 514 873-5600

Sans frais : 1 866 341-5724